

Colloque d'initiative citoyenne :

Gérons durablement nos déchets ménagers en Flandre

Les
Actes

Samedi 19 décembre 2009

Merville

ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN

Rue du Pont de Pierre



Dans le cadre
de l'Agenda 21 local



"Faisons vite :
ça déborde !"

 **Flandre Lys**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Actes édités par la Communauté de Communes Flandre-Lys

LES INTERVENANTS DU COLLOQUE

9 h : Introduction par Jacques PARENT, Maire de Merville, Conseiller Général, Vice-Président de la CCFL

9h10 – 10h30 Table ronde d'experts et d'élus en responsabilité

» **Les déchets qui n'en sont pas : réemploi, lutte contre le gaspillage**

avec Thierry WILLAEY, Adjoint au Maire d'Hazebrouck et Bernard VERDONCK, Président National des Ressourceries.

» **Du bon usage du gisement de matières recyclables**

avec Alexis PELLUAULT, Directeur d'ELISE, (remplacé par Jacques Parent) et Rodolphe VETU, Conseiller délégué de Nieppe

» **La méthanisation des déchets fermentiscibles**

avec Paul DEFFONTAINE, Vice-Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, Président du Cercle National du Recyclage et Alain Vaillant, administrateur de l'association VIRAGE-ENERGIE Nord/Pas-de-Calais.

» **La solution de fond : la réduction à la source**

avec Philippe BROUTEELE, Adjoint au Maire de Lestrem, Délégué de la Communauté de Communes Flandre-Lys et Sébastien CHAPELET, Directeur du SYMEVAD.

10h45 – 12h15 : Débat citoyen ouvert

Débat entre le public, les associations, les élus, les experts, les entreprises..., sur l'ensemble des points évoqués en première partie.

12h15 : Conclusions



Introduction par Jacques PARENT, Maire de Merville, Conseiller Général, Vice-Président de la Communauté de Communes Flandre-Lys (CCFL) en charge du Développement Durable.

Créons du débat autour des initiatives locales, explorons les champs du possible, ne nous enfermons pas dans un seul mode de traitement de nos déchets. La gestion éco-responsable des déchets est l'affaire de tous, dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire et des Agendas 21 locaux.

TABLE RONDE D'EXPERTS ET D'ÉLUS EN RESPONSABILITÉ

Point n°1 : Les déchets qui n'en sont pas, réemploi et lutte contre le gaspillage

- ▶ *“Une étude récente démontre la faisabilité d'une ressourcerie sur le territoire du SMICTOM.”*
- ▶ *“Ce qu'on voudrait incinérer, c'est de la ressource. Il existe toujours des alternatives, et il serait bon d'amener l'usager à participer à leur recherche.”*
- ▶ *“À partir du moment où on n'a pas défini l'objectif prioritaire de prévention, on se coupe des outils qui permettent l'implication du citoyen, et on s'enferme dans la seule gestion des déchets.”*



Thierry WILLAEY

Sur les 66.000 tonnes dans nos 22 communes, 300 à 600 sont concernées par le projet de ressourcerie, qui peut créer 33 emplois d'insertion, et réaliser un gain de 4 % sur le coût global de traitement de nos déchets.

Une ressourcerie a quatre fonctions : sensibiliser, collecter, valoriser et revendre. Elle applique trois principes : réduire, réutiliser, recycler.

- ▶ *“Agir pour l'environnement, donner priorité à l'Homme, et développer l'économie solidaire.”*
- ▶ *“L'économie solidaire innove et resocialise par ses Ateliers Chantiers d'Insertion, par les métiers du bois, du textile, du livre, de l'électricité et la formation d'agents valoristes capables de recycler 12 % d'un gisement.”*
- ▶ *“Le meilleur schéma est de situer la ressourcerie sur une déchetterie, de faire appel à une structure locale d'insertion, et de nouer un partenariat conventionné avec les collectivités, incluant la mission de sensibilisation.”*



Bernard VERDONCK

La ressourcerie est un outil indispensable pour atteindre les objectifs du Grenelle, en réduisant la masse des déchets, en réutilisant et recyclant, en redistribuant des richesses, en sensibilisant, et en ouvrant le choix d'un métier aux personnes en insertion professionnelle.

Les 57 ressourceries de France ont déjà créé 1.000 emplois, et valorisent 85 % des flux collectés. 25.000 tonnes sont du réemploi.

Point n°2 : Du bon usage du gisement de matières recyclables

▶ *“À partir du moment où des matériaux n'entrent pas dans un cycle, ils coûtent cher en matière et énergie gâchées.”*

▶ *“Pour limiter réellement nos quantités de déchets, les moyens de rendre chacun acteur, et les actions novatrices existent. Pourquoi pas, par exemple, faire broyer ses déchets verts en déchetterie, et les reprendre comme couvre sol de jardin.”*

▶ *“Les choix et moyens mobilisés par la SA Eco-Emballage sont insuffisants pour recycler l'ensemble des matières. Les collectivités ont la sensation d'un marché de dupes.”*



Rodolphe VETU

- ▶▶ Composteurs gratuits en Corse, compostage collectif d'immeubles en Vendée, lombricompost individuel au Havre...
- ▶▶ Développement de la vente en vrac, de la consigne.
- ▶▶ 80 € aux parents londoniens qui utilisent des couches lavables.
- ▶▶ Recyclage des pots de yaourt et du polystyrène en Allemagne.

Les performances du recyclage et du compostage restent à améliorer : 30 % globalement pour la France, 33 % en Nord/Pas-de-Calais, mais 44 % en Alsace, et 50 % dans l'Europe du Nord.

De nombreuses expériences novatrices doivent nous inspirer :

▶ *“Recycler, c'est économiser l'eau, l'énergie, la matière, réduire les émissions de CO2 et créer des emplois.”*

▶ *“Les 30 expériences françaises de redevance incitative sont positives. Les baisses de tonnage et de coût sont bons. Cela implique un énorme travail de proximité pour expliquer le tri, les gestes de réduction et la tarification...”*

▶ *“La ressourcerie est à construire sous le double angle du traitement efficace des déchets, et de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.”*



Jacques PARENT

étabissements scolaires et des administrations et de leur parler concrètement de recyclage et de tri sélectif.

Par une convention avec la société ELISE, la commune de Merville recycle 80 % des papiers de bureau, et étend progressivement le dispositif à toutes les structures locales (écoles, collèges, administrations...). La mise en place d'ELISE a permis de rencontrer les responsables des

Point n°3 : La méthanisation des déchets fermentescibles

▶ *“Je milite pour l'adaptation de la filière à la nature du produit à recycler.”*

▶ *“Je souhaite non pas la redevance incitative mais la contribution incitative, c'est-à-dire faire payer la totalité d'un emballage à l'achat du produit, avec étiquetage du coût de collecte et de traitement à 100 %.”*



Paul DEFFONTAINE

biogaz. Il s'y ajoute 42.000 tonnes issues des déchetteries, 8.000 tonnes

Par sa délibération-cadre de 1992, LMCU décide l'optimisation-matière par le recyclage des déchets propres et secs, et la valorisation organique. Sur 687.000 tonnes de déchets, 50 % sont encore incinérés, mais 71.000 tonnes de déchets végétaux sont méthanisés à Sequedin, en bord à canal, pour alimenter les bus au

► *“Il n’y aura pas de déchet zéro ; il ne faut pas diaboliser le déchet mais le concevoir comme de la matière et de l’énergie à capturer, dans une logique de cycle, et revenir à plus de mesure dans notre mode de consommation.”*

► *“Il n’y a pas de déchet dans le cycle naturel. Toute la matière organique est recyclée naturellement depuis des millions d’années.”*

► *“Le prix de l’électricité issue du méthane, et de l’électricité verte en général, est un choix politique, puisque l’éventuelle surcote est payée par Bercy. Les 24 cts /Kwh allemands sont naturellement plus incitatifs que les 12 cts français.”*

► *“Le cache-nez que je porte en hiver a été fabriqué par recyclage de 3 bouteilles de plastique. Par ses choix, le consommateur a un rôle à jouer.”*

provenant de la restauration collective, et 11.000 tonnes de déchets municipaux. Pour ce faire, le Centre de Valorisation Organique et le centre de transfert représentent un investissement de 72 millions d’Euros, pour 3 digesteurs, 22 tunnels de compostage et le dispositif d’injection au réseau, ou de liquéfaction pour les bus. Le transport par barge évite 12.500 rotations de camions par an. Tous les bâtiments sont en dépression, l’air intérieur est lavé à l’acide, puis passé au biofiltre.



Alain VAILLANT

La méthode de gestion de nos déchets la plus simple et efficace est l’imitation de la nature. Dans le cycle du Carbone, les plantes utilisent l’énergie solaire pour casser les molécules de CO₂, garder le carbone et relâcher l’oxygène. En se décomposant à l’air, la plante recrée du CO₂,

mais en se décomposant à l’abri de l’air, elle crée du méthane, dont la combustion donne de l’eau et du CO₂. La technique de récupération de ce méthane est connue depuis Pasteur en 1884. La question du transport des déchets est cruciale, l’échelle pertinente étant l’agglomération. En Allemagne, 4.000 grosses fermes récupèrent le méthane. Aucune dans notre région.

Point n°4 : La solution de fond est la réduction à la source

► *“L’incivilité existe, mais on ne retrouve pas 4.000 tonnes de déchets dans les fossés des communes voisines !”*

► *“La redevance incitative n’est qu’un moyen parmi d’autres, mais il manque à la CCFL la compétence “communication déchets”, apanage du SMICTOM. On ne peut donc diffuser de message global de sensibilisation.”*



Philippe BROUTEELE

Les 7 communes de la CCFL sont en redevance incitative. Les bacs d’ordures ménagères et de recyclables sont équipés d’une puce électronique, qui permet de payer à l’enlèvement et de contrôler en temps réel sa gestion. L’autre partie de la redevance est le coût fixe incompressible du service, comparable à un abonnement.

► *"Il est difficile de se considérer comme Vice-président d'un syndicat où on n'est ni écouté, ni entendu. Trop de politiques ont des idées préconçues, et la certitude de détenir la seule vérité. Il faut rouvrir le débat sur les déchets, qui ne peut être que global."*

Depuis 2005, le bilan est positif :

- De 517 kg/habitant en 2004, on est passé à 345 kg/habitant en 2008.
- Tout le monde paie, y compris les administrations et établissements publics.
- Les factures ont baissé pour 70 % des foyers (stables pour 15 %, en hausse pour 15 %).

En 2005, avant l'application de la REOM, la Communauté de Communes Flandre-Lys (CCFL) produisait 12.600 tonnes de déchets ménagers, et recevait une facture du SMICTOM de 2.725.000 €, tandis qu'en 2008, avec la REOM, elle ne produit que 8.130 tonnes mais reçoit une facture de 2.988.000 €. Le système doit s'améliorer, pour rendre la part variable plus importante que la part fixe, pour maîtriser les coûts en les libérant de la structure actuelle du SMICTOM, pour faire évoluer encore les comportements.

► *"Nos foyers-témoins volontaires ont réduit leurs déchets de 30 % en 4 mois seulement."*

► *"Le Plan National d'Action Déchets, issu du Grenelle, établit une hiérarchie claire des objectifs :*

- 1 - prévention et réemploi,
- 2 - recyclage, méthanisation et compostage, avec un objectif de 50 % au moins,
- 3 - valorisation énergétique,
- 4 - déchets ultimes en CET.

► *Les départements n'ont qu'une compétence de planification, absolument pas de mise en œuvre des équipements."*



La prévention est un objectif inscrit dans les statuts du SYMEVAD. Elle se décline en quelques gestes-clés :

► Le compostage, sous plusieurs formes (composteurs de jardin) avec un objectif de traitement de 50 % des déchets organiques à domicile. Ce programme s'accompagne de

formations de guides de proximité et d'enquêtes.

- Stop Pub (40 kg/an/habitant), complété par une charte avec les distributeurs.
- Une ressourcerie (500 tonnes/an).
- L'exemplarité des administrations.
- Un programme de caddies comparatifs montrant une version sobre (à quantités de produits et à marques identiques) réduisant les déchets de 50 %, et la facture de 30 %.



L'APPORT DU PUBLIC AU DÉBAT : ABONDANCE DE QUESTIONS ET PRISES DE POSITION.



28 interventions sont venues de l'assistance, qu'il est possible de regrouper de la façon suivante.

Sur un plan pratique : Que devient le contenu des sacs jaunes ? Peut-on recycler les mobiles, l'informatique ? Quel rapport avec les nanotechnologies ? Quelles solutions pour réduire les déchets ménagers ? Broyer les déchets ligneux, c'est réduire leur volume en déchetterie. Nous avons besoin d'un important travail de sensibilisation. Il est souhaitable d'impliquer spécifiquement les milieux d'enseignement, et de mener en continu des actions écocitoyennes pour les scolaires. L'électricité issue de la méthanisation n'est achetée que 11 centimes/Kwh, tandis que l'électricité solaire est à 60 centimes. Il faut généraliser Stop Pub, mais attention : les porteurs de pub doivent toujours distribuer la même quantité.

Sur un plan institutionnel : Quid de la méthanisation dans le rapport Jouanot ? Que fait-on des avancées technologiques dans les études du Plan Départemental ? Verrons-nous des communes certifiées ISO 14001 ? Pouvons-nous reproduire les exemples belges, allemands, néerlandais ? A quand une législation pour encadrer, en amont, la production des déchets ?

À propos de la taxe et de la redevance : Combien de temps pour mettre en œuvre la redevance ? Pourquoi les autres Communautés de Communes ne s'y engagent-elles pas ? Pourquoi le SMICTOM n'étend-il pas ce système à tout son territoire ?

A propos du réemploi : Qui serait porteur d'un projet de ressourcerie sur notre territoire ? Quelle expérimentation sociale, quel développement de l'économie solidaire dans les nouvelles ressourceries ? Ne peut-on pas créer des partenariats avec toutes les structures d'insertion de Flandre Intérieure ? Comment s'assurer que les contrats aidés dureront dans le temps ? Pourquoi les déchetteries ne deviendraient-elles pas des lieux de dépôt plus universels, de seconde vie pour les objets, de meilleure valorisation, de conseils pratiques ?

Un sujet qui a fait débat : Pour les uns, si toutes les solutions évoquées se mettent en place, le débat sur FLAMOVAL devient inutile, car l'incinération devient inutile. Pour d'autres, concernant les déchets réellement résiduels, il faut utiliser l'incinération. Tous les participants sont d'accord sur le fait que ce n'est pas Flamoval qui doit diriger la politique d'élimination des déchets ménagers ; l'incinération étant un outil ultime pour les déchets résiduels.

Retrouvez toutes les interventions sur le site de Merville :
www.ville-merville.fr

Colloque d'initiative citoyenne
Gérons durablement nos déchets ménagers en Flandre

